COMITE DIRECTEUR
08 Octobre 2022 – 9h30 (visioconférence)

Procès-verbal

Présidence : Alain DOUCET

Membres élus présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Daniel COLLET, Pierre CROS, Jean-Louis DAVID, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Christophe GIL, Pierre JEAN MARIE Jean Claude LEGENDRE, Laurent MARTINIE, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Matthieu MONCHAUX, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE, , Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL Alain REY, Michel RUAMPS, Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Bernard VAUR, Michel VIGIER Thierry VIGNOBOUL

Membres élus excusés : Evelyne BARTHES, Annie BOURDALLE, Benoît CASTANEDO, Didier CEYSSON, Julie CUMINETTI, Frédérick DEDIEU, Françoise JAMMES, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Marie-Dorothée PEREZ, Stéphane PINASSEAU, Jean POUS, Ghislaine ROSSIGNOL, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VIVIES, Jacques ZOCCHETTO

Assistent : Alain ARMANDIE, Alain BARES, Laure BENJAMOILE, Romain BLATTES, Pierre CIBOT, Jean Pierre CROUZERY, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, Cédric GARCIA, Stéphane GARCIA, André LAUR, Philippe LAURENT, André LEYMAT, Gérard MIGUEL, Jean Louis LLANTA, Eric PLANES, Bernard ROLLAND, Laurent SOLA

Communication du Président

Le Président ouvre la séance et porte à la connaissance du Comité de l'arrivée de 2 CTC : Romain LAUGA (terroir 5 – Tarn et Garonne) et Stéphane SIMON (terroir 12 – Ariège et Haute Garonne).

Il fait un retour sur la soirée d'inauguration des nouveaux espaces aménagés à la LOR et remercie Pierre CROS d'avoir suivi la bonne réalisation des travaux.
Cette soirée a permis de nouer les premiers contacts avec des partenaires pour la commercialisation des espaces.

Il communique les informations suivantes, suite au dernier comité directeur de la FFR.
-2 matches : France / Irlande M20 développement, à Graulhet le 8 avril et à Cahors le 12 avril 2023.
Il demande à Eric PLANES et à Pierre CIBOT de prévoir une invitation au siège de la LOR, de la délégation Irlandaise.
-Le tournoi HSBC, pour la 2ème année consécutive, aura lieu à Toulouse du 12 au 14 mai 2023.
-Prix Nationaux du Fair Play « Iris du Sports » décernement au titre de l'esprit sportif le « diplôme d'honneur Christian CARRERE » à Gérard LABBE (Stade Toulousain association) et le « diplôme d'honneur Jo MASO » au CD du Lot par l'intermédiaire de son Président Jean-Claude TARDIEU.
La remise sera effectuée à la Maison du Sports à Paris le 1er décembre.

Le Président fait part du courrier reçu de la Ligue d'Espagne pour une demande de match amical contre l'équipe féminine occitane à Madrid le 12 novembre.
Au vu du calendrier chargé, l'offre est déclinée. Un éventuel échange pourrait être programmé la saison prochaine.

-Club Rugby Passion, les vainqueurs 2021-2022 pour l'Occitanie sont : BLAGNAC SC - LEVEZOU SEGALA et RC SAUDRUNE.

-Plan d'économie d'énergie : la FFR préconise d'avancer l'horaire des matches des équipes premières à 14h (au lieu de 15h).

Réflexion sur l'amélioration du Pass'Volontaire délivré cette saison par la FFR pour les animateurs bénévoles. La création d'une licence de « Volontaire » est à l'étude.
Laetitia PACHOUD dit que le dispositif qui serait mis en place permettrait en outre le contrôle des adultes qui intégreraient les clubs.

Demande de David BRAUGE, neurochirurgien à Toulouse (qui doit siéger à la commission de contrôle sur les cartons bleus sur les matches de Top 14 et Pro D2), de mandater 3 volontaires pour visionner les matches. Le Président demande aux membres présents de lui indiquer des personnes susceptibles de pouvoir effectuer cette mission.

Le livret des projets portés par les clubs et les départements a été réalisé : il remercie le service communication ainsi que les apprentis Campus pour sa réalisation.

Approbation des procès-verbaux des Comités du 17 juin et 12 juillet

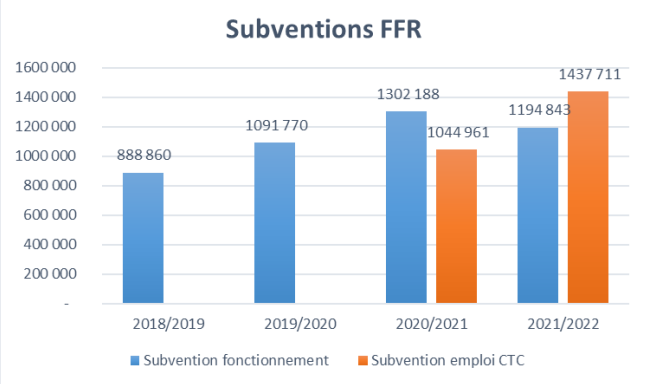
Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Comité Directeur les procès-verbaux des réunions du 17 juin et 12 juillet 2022.
Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les procès-verbaux.

Trésorerie générale

Pierre CROS présente les comptes annuels 2021-2022.

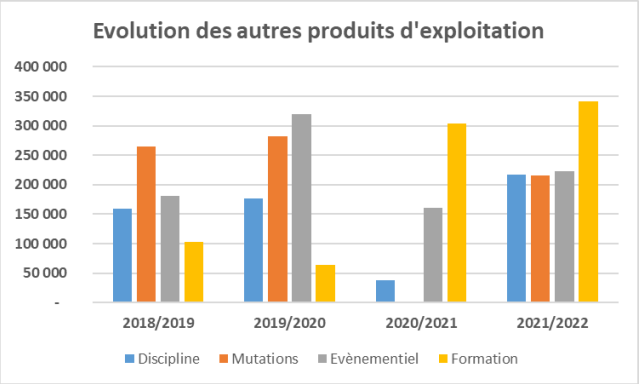
Produits exploitation

➢ Évolution des subventions FFR (fonctionnement et emplois CTC)



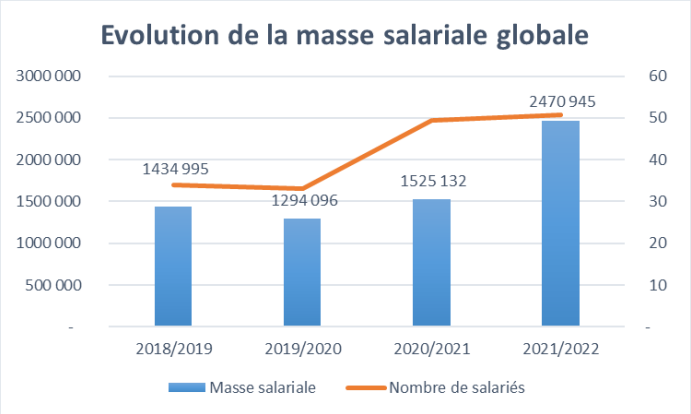
Pierre CROS précise que la taxe sur les salaires n'est pas compensée à ce jour par la FFR et que les frais de fonctionnement sont à la charge de la Ligue.
Le Président DOUCET précise que le « delta » résulte de l'augmentation des salaires des CTC qui sont passés à l'échelon supérieur.

➢Évolution des autres produits à laquelle il faut tenir compte pour la saison 2020/2021 de la période Covid

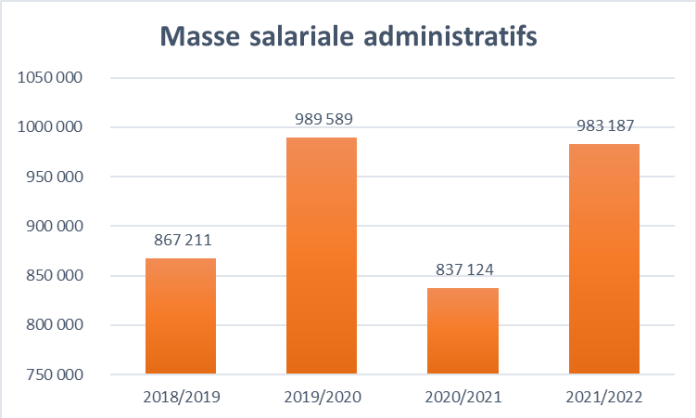


Charges d'exploitation

➢ Évolution de la masse salariale

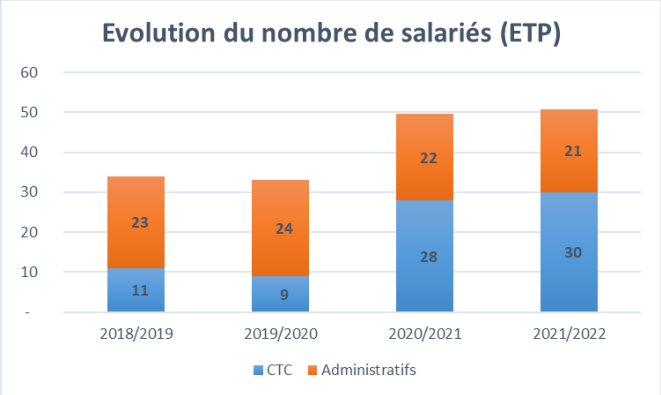


Augmentation de la masse salariale globale est due à l'arrivée des CTC

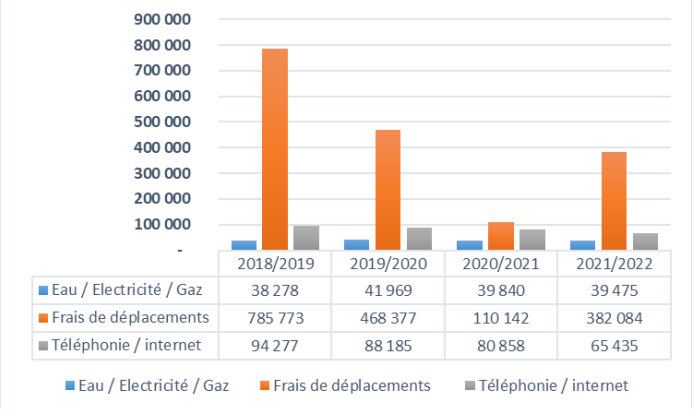


Pierre CROS précise que l'écart entre 2020-2021 et 2021-2022 résulte des aides de l'Etat liées à la période Covid.

➢ Évolution du nombre de salariés

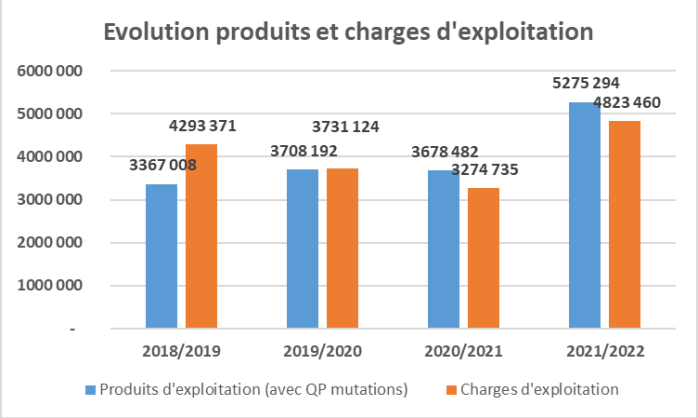


➢ Évolution des charges de dépenses (énergétiques, déplacements, téléphonie)



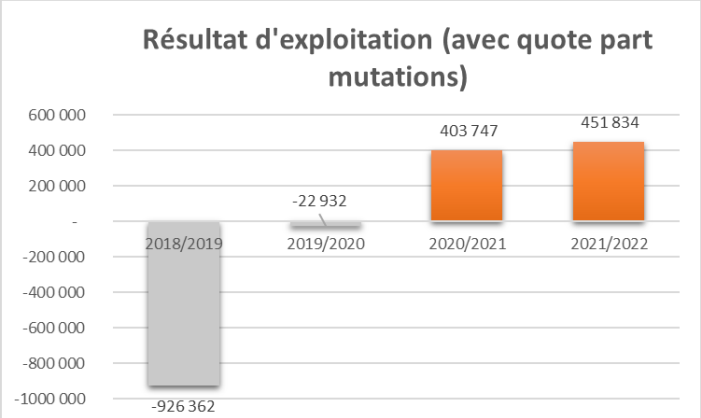
Décroissance forte sur les frais de déplacements avec l'utilisation de CERFA, les frais des officiels ont été moindres (période Covid)

➢ Évolution produits et charges d'exploitation



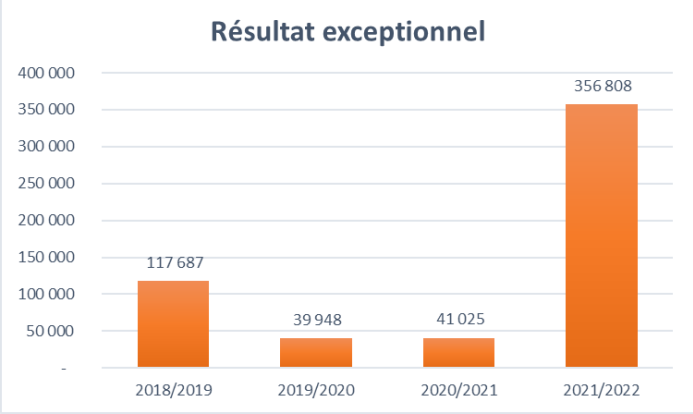
Année de référence 2018-2019 avec des produits bien en dessous des charges, d'où un déficit, la situation s'est redressée en 2019-2020. La saison 2020-2021 étant difficile à analyser (pandémie), on retrouve sur 2021-2022 un équilibre et l'objectif d'avoir un résultat à minima à 0 voire positif.

Résultat d'exploitation



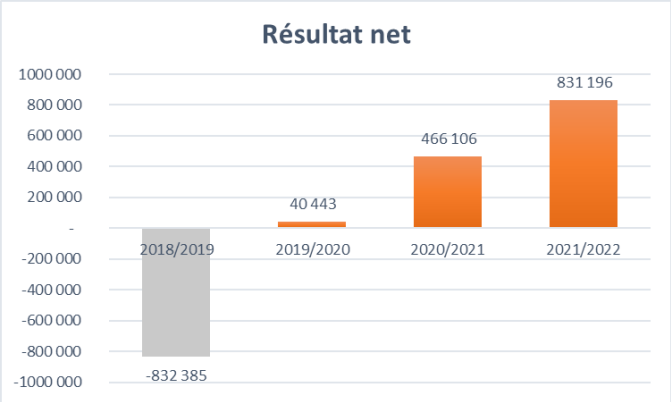
Le résultat 2020-2021 s'entend avec les aides de l'État.

➢ Évolution résultat exceptionnel



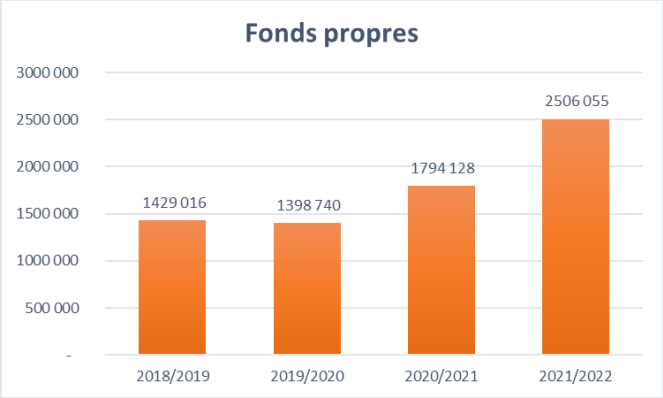
Le produit de la vente de Tarbes pour 300 K€ figure en produit exceptionnel dans l'exercice 2021/2022.

➢ Évolution résultat net



Le résultat net 2021-2021 comprend la vente de Tarbes de 300K€

➢ Évolution fonds propres



Ce résultat sécurisant vient conforter toutes les décisions et actions à prendre et à mener.

➢ Évolution taux d'endettement

Ratio d'endettement financier	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Dettes financières	276 255	254 092	228 044	413 782
Fonds propres	1 429 016	1 398 740	1 794 128	2 506 055
Ratio d'endettement financier	**19%**	**18%**	**13%**	**17%**

Au 30 juin 2022, les dettes financières sont de :
Emprunt CA NMP (travaux siège) : 212 308 €
Emprunts auprès de la FFR : 201 474 €.

Jean-Yves MOURET soumet à vote l'adoption des comptes au Comité Directeur.
Le Comité Directeur adopte à l'unanimité les comptes annuels 2021-2022.

Règlement financier

Alain AZPIROZ présente les principales modifications au règlement financier.

➢ Frais de déplacement des officiels
Le montant forfaitaire de l'arbitrage est fixé à 160 € par rencontre.
Ces frais seront prélevés automatiquement sur le compte des clubs. Une régularisation interviendra en fin de saison.
Le Président fait part du déficit de certains clubs. Pierre CROS dit que l'état des comptes sera établi et que les clubs concernés seront contactés pour obtenir la régularisation de la dette.
Le Président à ce titre refuse la mise en sommeil du club d'Andorre jusqu'à ce que le club s'acquitte de sa dette envers la LOR.
Laetitia PACHOUD demande que les Présidents de CD soient informés des clubs en souffrance.
André LAUR pose la question sur la fréquence des prélèvements. Pierre CROS répond que ces prélèvements se feront mensuellement. Les frais d'arbitres sont payés par la LOR et non plus par les clubs. Les mandats de prélèvement des clubs sont en cours de réception.

Budget

Alain AZPIROZ présente la synthèse du suivi du budget 2022-2023 au 15/09/2022.

Budgets produits : 5601 005€ engagement de 8% (1337 761€)
Budget charges : 5593 005€ engagement de 24% (1007 834€)

Assemblée Générale Financière

Pierre CIBOT présente le déroulement de l'assemblée financière qui aura lieu le samedi 29 octobre 2022 en présentiel au siège de la LOR à partir de 10h. Les bureaux d'émargement ouvriront à 8h30. Il présente l'ordre du jour arrêté qui sera transmis aux clubs avec les documents réglementaires le 12 octobre.
Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Comité Directeur l'ordre du jour.
L'ordre du jour est validé par le Comité Directeur à l'unanimité.

Pierre CIBOT présente la composition et la répartition des bureaux de vote.
La présidence de la Commission de vérification des pouvoirs est confiée à Alain ARMANDIE.
Le Comité Directeur valide la composition.

Arbitrage

Eric DORIA fait un tour d'horizon sur les divers points.

➢ Campagne de recrutement 2022-2023 et la répartition par ligues : la LOR enregistre 142 candidatures soit ¼ du niveau national.

➢ Évolution des effectifs au 08 octobre : 599 affiliations, compte tenu des nouvelles demandes, cet effectif sera porté à 625 à fin décembre. Eric DORIA fait la répartition par CD.

➢ Évolution de la charge de l'arbitrage, la prise en compte des plateaux M14, Seven, Groupama, Rugby à 5, UNSS, UGSEl. Envoi automatisé des courriers sur la situation de chaque club via Perf Arbitre pour respecter leur obligation fédérale en matière d'arbitrage.

➢ Projet La Poste : labellisation des écoles d'arbitrage, le site de BLAGNAC choisi pour support de l'opération qui se déroulera le 12 novembre.

➢ Les Journées Nationales de l'Arbitrage se dérouleront du 20 au 23 octobre sur 1 match du Top 14 et 3 matches de Pro D2 qui mettront à l'honneur au coup d'envoi un arbitre et un accompagnateur.

➢ Frais officiels de arbitres : 1er virement sur les désignations de septembre.
Le volume de saisies et de virements sera plus conséquent en octobre avec l'entrée en compétition des jeunes.

➢ Présentation du projet de la Convention UNSS à Foix le jeudi 13 octobre, établi sur la base de la FFR et ramené à l'échelon départemental avec le CD de l'Ariège.
Signature prochaine avec la DASEN.

➢ Point des interventions sur le Rugby des Ados
Des actions rugby des ados M16 ont été menées dans les clubs de plusieurs départements (82,46,09,32,11).
Les référents départementaux sont chargés de fournir à Eric DORIA un état récapitulatif.
Le Président DOUCET mentionne que Laurent SOLA a mis en place un autre volet du rugby des ados en initiant des réunions clubs/représentants fédéraux/arbitres/élus de la Ligue, dans les comités départementaux.

Ressources humaines

Pierre CIBOT fait le point sur l'évolution des ressources humaines

➢ Effectifs au 31/08 (52 salariés) – au 30/09 (53 salariés) – au 31/10 (54 salariés) .
Ces chiffres tiennent compte des mouvements départs/entrées.
7 apprentis Campus 2023 ; 2 stagiaires.

➢Télétravail : Demande auprès du conseil d'administration compte tenu de la tension actuelle de l'approvisionnement en carburant et dans la démarche RSE d'entreprise, d'autoriser 2 jours maximum par semaine en télétravail pour les administratifs.
L'autorisation est accordée par le conseil d'administration

➢CSE : prochaine réunion le 12 octobre sujets abordés

-DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) Tarbes et Perpignan
-Energie (maîtrise des coûts énergétiques)
-Accord d'entreprise télétravail

➢Flotte automobile : en cours de discussion pour un changement de constructeur.
A la date du 04/10/2022, la moitié de la flotte a été renouvelée avec Grim Auto sur un montant négocié en octobre 2021.
Le renouvellement de l'autre moitié interviendra en mars/avril 2023.

➢ Prime de performance : Le Président DOUCET demande à Pierre CIBOT de rappeler le mode de calcul d'attribution de la prime qui sera allouée à tous les collaborateurs.
Pierre CIBOT énonce les critères retenus qui définiront pour chacun le montant de la prime qui sera versée en deux temps (fin novembre – fin mai)
Le Président demande au Comité Directeur de voter l'attribution de cette prime.
A l'unanimité le Comité Directeur valide le principe.

MOT de Narbonne

Le Président DOUCET informe qu'il a remis à Florent LAJAT (service juridique de la FFR) tous les documents afférents à la Mot de Narbonne pour instruire une enquête.

Le Président rencontrera Monsieur le Maire de Narbonne prochainement.

EDR

Jean-Marc MOREAU :

Les effectifs sont en hausse en partie grâce au travail d'accompagnement effectué pendant la période Covid.

Reprise des plateaux aujourd'hui pour les M8-M12 et semaine prochaine pour les M15-M14 plateaux Groupama.
On recense 182 écoles qui ont participé à la Journée Nationale.

Labellisation des écoles de rugby : 183 écoles de rugby en Occitanie : 19 avec 1 étoile ; 8 avec 2 étoiles et 1 avec 3 étoiles.
Distribution de ballons FFR, réassortiment de chasubles orange et kit communication EDR et arbitrage.

Les épreuves

Seniors :
Rolland SORMANI dresse un panorama général.
Il revient sur le projet de compétitions de la Fédérale 3 à la Régionale présenté lors du dernier Codir du 17 juin 2022.
Suite à décision de la FFR, la Fédérale 3 restera sous sa juridiction ce qui impactera les championnats sur les deux saisons à venir.

Il fait état des mouvements des clubs
7 nouveaux clubs – 2 fusions – 7 arrêts

➢ **Réserves Régionale 2-3**
Possibilité de jeu à X, XV mais aussi à XII cette saison.
La forme de jeu est calquée sur l'équipe présentant sur le FDM le moins de joueurs.
Le bureau fédéral en séance du 27/09 a voté la possibilité de porter à 20 (au lieu de 15) le nombre de joueurs inscrits sur une FDM d'une rencontre à X.
Cette décision ne semble pas adaptée pour les réserves seniors + 18 ans en R2 R3 et va à l'encontre du règlement sportif envoyé aux clubs en août dernier.
La commission des épreuves demande que ce point de règlement soit appliqué uniquement chez les jeunes et féminines.
Le Président DOUCET demande que soit acté en Comité Directeur que l'obligation fédérale des 20 sur la feuille de match ne s'applique que sur les compétitions à X.
Les réserves joueront à XV, par dérogation à XII ou à X.
Après accord à l'unanimité du Comité Directeur, le règlement sportif sera reformulé dans ce sens.

➢ **St Gély Pic St Loup**
Ce club demande la modification des priorités d'accession en R1.
Le Comité Directeur prend acte et entend la position et l'argumentation.
En l'état, le Comité Directeur vote et rejette la demande à la majorité (1 abstention).
Une réponse officielle sera apportée au club par le Secrétaire Général.

➢ **Une aide financière aux déplacements** des clubs de séries Régionales et des féminines +18 ans à hauteur de 1,40€ au-delà des 350 kms (AR) est actée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Jeunes :
Christian ABEILHE communique l'état d'inscription des équipes.
108 équipes en U16 – 118 en U19.
Début de la compétition aujourd'hui. 29 rencontres planifiées ; 3 forfaits ; 2 reports.

➢ **Règlement sportif** sur la limitation du nombre de joueurs participant aux compétitions Elite et nationaux
Après questionnement à la FFR sur l'application de cette disposition, aucune réponse n'a été ouvertement exprimée.
Le Président demande qu'un groupe de travail avec la Commission des épreuves, Gérard TUGAS, Alain MACCHION, Eric PLANES, Benoît CASTANEDO soit mis en place rapidement pour statuer.

MANAGEMENT SPORTIF

Annexe

Eric PLANES déploie les directives techniques.
Mouvement au sein de l'équipe technique avec l'arrivée de Romain LAUGA (CTC Terroir 5) et Stéphane SIMON (CTC Terroir 12).

Il rappelle le missionnement des CTC

Par la DTN :

- Projet réforme de la formation
- Réactiver les filières jeunes
- Développement de la pratique féminine

Par le DTL, des missions à mener auprès :

- de la Ligue (actions et manifestations sociales et promotionnelles)
- des Comités Départementaux (renforcer les liens, construction du plan d'action annuel, développement en milieu scolaire)
- des Terroirs (renforcement de la dynamique, interactivité dans tous les domaines de compétences)
- des clubs (projet associatif du club, actions sur les jeunes, mise en œuvre de la passerelle M14- M16, accompagnement structuration EDR, anticipation des effets Coupe du Monde)
-

Eric PLANES fait un point sur la formation fédérale et professionnelle et les actions en milieu scolaire.

Max SANTA complète les propos en signalant que la sélection pour l'Amicale du Tournoi des VI Nations est en cours

IREF

Max SANTA tient à spécifier que l'IREF contribue de manière importante au budget.

Il fait le point sur le projet de Gruissan avec la mise en place de modulaires dans la période intermédiaire avant la construction et il présente les plans.

Une convention, portant sur 2 ans, de mise à disposition du terrain a été signée avec la Mairie.

Le permis de construire a été déposé. Les devis pour les raccordements au réseau sont en cours.

Le Président DOUCET demande au Comité Directeur de se positionner pour donner mandat à Max SANTA, René BES, pour le bon fonctionnement des travaux à engager (branchements, raccordements etc..)

Pierre CROS dit qu'il faut très vite établir un budget d'investissements.

Le Comité Directeur vote à l'unanimité et donne mandat.

Collège des Présidents

Daniel FABRE fait un retour sur la dernière réunion du Collège des Présidents de CD.
Un bilan du fonctionnement du collège depuis sa mise en place a été abordé et apporte satisfaction de tous, tant par les points abordés et les relations ligue/CD qui se sont instaurées.

CLC

Jocelyn BROUSSE fait un point sur les actions menées.
- Projet Passe Rugby Occitan en attente du retour du Conseil Régional.
- Projets Fan zone, Comité de Pilotage axé sur le site de la Prairie des Filtres à Toulouse. Intention d'étendre ce même projet aux 12 départements de l'Occitanie.
- Information du GIP sur le maintien des équipes éliminées sur le site jusqu'à la fin de la Coupe du Monde, France 2023 appliquera le règlement les équipes quitteront le site dans les 48h.
- Projet avec Toulouse Métropole pour animer leur « Fan Embassy » et des nocturnes sur les principaux marchés de Toulouse.

Questions diverses

Le Président DOUCET répond sur une question d'Antoine MARTINEZ qui est excusé.

La mise en place du Comex : celui-ci traite les urgences mais aucun cas ne prend une décision autre que celle prise en Bureau ou conseil d'administration. Il précise que le Comex a été supprimé.
L'organigramme modifié : ce document lui sera transmis suite à l'ajout des 2 membres : Julie CUMINETTI et Jean POUS.

2ème vestiaire dans le cadre des travaux de la LOR à Toulouse : le terrain n'ayant pas été homologué à cet instant, ce projet ne s'impose pas .
Le Président précise qu'une solution sera développée ultérieurement.

Séance levée à 13h50

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général